

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Audrée-Anne Doiron		Date d'inspection Le 10 décembre 2025	
Nom de l'établissement Garderie chez É-Anne		Numéro de permis 2024141	
Adresse 559 route ROUTE 370 Pont Lafrance NB E1X 1L9		Numéro de téléphone (506) 393-7562	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Constat lors de la visite de surveillance en début de matinée :

- Le ratio éducateur/enfants est respecté.
- Tous les documents requis sont affichés sur le babillard destiné aux parents, situé dans l'espace des casiers à l'entrée de l'établissement, en bas de l'escalier.
- Les dossiers des enfants sont complets et contiennent la documentation exigée. Quatre dossiers sur cinq ont été vérifiés.
- Chaque dossier comporte les consentements signés et datés par un parent ou tuteur (4 dossiers vérifiés).
- Les formulaires de rapport d'incident sont dûment remplis et signés par le parent lorsqu'un incident doit être signalé.
- Les rapports d'incident sont intégrés au dossier de l'enfant.

Observation :

Au moment de la visite, les enfants terminaient une activité de pâte à modeler, puis participaient à des jeux libres en attendant le dîner, les enfants ont toute leur boîte à dîner.

original signé par

Sylvie Richardson
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 10 décembre 2025

Date

original signé par

Audrey-Anne Doiron
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 décembre 2025

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"